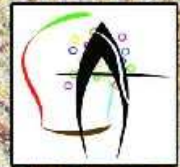




CODESRIA



CODESRIA

13

١٣

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

**Préservation du patrimoine documentaire en Afrique de l'ouest
au XXI^e siècle : enjeux mémoriels et identitaires**

Ndèye Sokhna Guèye
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Les deux dernières décennies ont été à la fois témoin d'une conscience publique croissante de la richesse du patrimoine documentaire et de la nécessité de la sauvegarder. En effet, les documents écrits, oraux et visuels ont émergé en tant que puissants moyens de préservation de la mémoire collective et de l'histoire des peuples. Conscient de la fragilité de cette mémoire qui peut disparaître du fait de catastrophes d'origine naturelle ou anthropique, l'UNESCO a lancé en 1992 un nouveau programme en vue de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine documentaire mondial. Ce Programme, appelé « *Mémoire du monde* », est considéré comme une nouvelle approche de la préservation des patrimoines documentaires en péril et de la démocratisation de leur accès.

Cependant, décider d'un objet qu'il relève du patrimoine, c'est lui conférer un caractère exceptionnel et emblématique d'un lieu, d'une période, d'un événement, d'un objet ou d'une communauté. C'est aussi procéder à une classification et une sélection des mémoires à conserver et à transmettre. Ce constat pose la problématique de l'enjeu que constitue le patrimoine ainsi que sa légitimité en tant qu'incarnation de la mémoire de la collectivité.

En fait, ce processus de patrimonialisation qui consiste à donner un sens et une valeur à un fait socioculturel, un objet ou un document, pousse à des choix qui entraînent des inclusions, des replis identitaires, des exclusions et des pertes. C'est pour faire face à ces pertes successives que subissent les sociétés que l'Unesco a mis en place à la fin des années 90 une politique de sauvegarde qui transcende la simple conservation des faits culturels et qui s'inscrit dans un échange de connaissances pour une appropriation continue par tous de ces mémoires collectives.

Les discussions vont porter sur les défis posés par cette vision démocratique et universaliste de la préservation du patrimoine documentaire proposée par l'UNESCO. L'idée est de réfléchir sur les mécanismes à mettre en place pour une africanisation du registre mémoire du monde, outil conçu par cet organisme pour la reconnaissance et le partage d'une mémoire commune au monde entier. La finalité de cette réflexion est de faire de la sauvegarde du patrimoine documentaire une réalité vivante dont nos institutions se reconnaissent et se réapproprient.